

Covid : Pas de nouveau protocole à la rentrée de janvier



"Le ministère a garanti une forme de stabilité jusqu'au 20 janvier et a promis qu'il n'y aurait pas de nouveau protocole la veille de la rentrée". Le ministère a reçu les syndicats le 10 décembre pour un point sur la situation sanitaire. D'après le Snes Fsu, la question des personnels vulnérables reste pendante. " Le décret permet de les protéger jusqu'au 31 décembre 2020, il faut donc prolonger au plus vite les dispositions qui leur permettent d'être en travail à distance au retour des vacances. Pour le Snes-Fsu, des annonces doivent être faites avant le début des vacances de Noël". Autre point délicat les inégalités entre lycées, notamment le

privé où de nombreux lycées selon le Snes sont en 100% présentiel ce qui crée une inégalité pour les examens avec le public. " Cela fait un argument de plus pour exiger le report des épreuves d'enseignement de spécialité en juin". De son côté le Snalc a interrogé le ministère sur la vaccination des professeurs : "le ministère demandera que les personnels de l'éducation nationale puissent être prioritaires". C'est le cas chez nos voisins.

[Snes](#)

[Snalc](#)

[Vaccination](#)

